

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE SERVICE

(Dernière mise à jour le 06/06/2022)

L'entreprise individuelle NATOLIA (Ci-après nommée « Natolia » ou « l'entreprise ») enregistrée sous le numéro SIREN 894 083 435 est représentée par Marine UGHETTO-MONFRIN.

L'entreprise est domiciliée au 1, Boulevard Adam de Craponne 13640 La Roque d'Anthéron.

L'entreprise possède un site internet accessible via l'adresse suivante : [www.natolia.fr](http://www.natolia.fr)

## ARTICLE 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Prestation de Services (ci-après les « CGPS ») s'appliquent sans restriction ni réserve entre Natolia et toute personne physique ou morale (ci-après nommé « le client ») faisant ou souhaitant faire appel aux services proposés par l'entreprise.

Les CGPS visent à définir les modalités de prestations de service entre Natolia et ses clients.

Tout client s'engage avoir lu et accepté les présentes conditions lorsqu'une prestation de service est réalisée pour son compte, lorsqu'une demande de réservation est faite ou lorsqu'un contrat de prestation ou de location est signé entre lui (le client) et Natolia.

Natolia se réserve le droit de modifier les présentes conditions de prestation de service sans qu'un préavis puisse être exigé par le client. Toutes modifications prendront effet dès la mise à disposition des CGPS aux clients.

Natolia se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes conditions en fonction des négociations menées avec le client, par l'établissement de conditions particulières de vente ou de prestation de service. Les conditions générales applicables sont celles en vigueur au jour de la validation d'une prestation ou d'une réservation.

## ARTICLE 2 : Services

L'entreprise Natolia propose la réalisation d'atelier de puériculture, la location de moyens de portage, la pratique de massage bien-être, ainsi que des services d'accompagnement parental et périnatal à destination soit d'une personne morale, soit d'une personne physique majeure. Tout client âgé de moins de 18 ans devra justifier d'une autorisation écrite d'un représentant légal pour participer à un atelier ou réserver une prestation. Le client choisit librement dans le « catalogue » ou en ligne sur le site internet de l'entreprise [www.natolia.fr](http://www.natolia.fr), la prestation dont il souhaite bénéficier.

La majorité des prestations sont proposées sous forme d'ateliers ou séances.

Natolia propose également la vente de carte-cadeau donnant accès à l'un ou plusieurs des ateliers/séances.

Les prestations proposées donnent systématiquement lieu à la réservation d'un atelier/séance. Les réservations se faisant, après contact et émission d'un bon de réservation. Une confirmation de réservation est systématiquement adressée par mail au client.

Les indications détaillées sur le contenu des prestations sont disponibles à tout moment sur le site internet et sur demande du client. Il appartient au client de s'assurer en amont de la réservation que la prestation correspond ou non à ses besoins et à sa situation. Natolia ne saurait être tenu responsable si un élément inhérent au client venait à empêcher toute ou partie de la réalisation d'une prestation. Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible.

Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de NATOLIA ne saurait être engagée. L'ensemble des prestations sont réalisées par Marine UGHETTO-MONFRIN.

### ARTICLE 3 : Tarifs

Le client est toujours informé du prix des prestations en amont de toute réservation. Les tarifs peuvent être demandés à tout moment par le client, ils sont indiqués sur chaque bon de réservation et sont consultables sur les différents canaux de communication de l'entreprise. (L.112-1 du Code de la consommation).

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en Euros € et toutes taxes comprises (€TTC).

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment en fonction de l'évolution du marché et sans avoir besoin que le client n'en soit préalablement informé. Les tarifs sont ceux en vigueur lors de la réservation confirmée de la prestation. Une facture électronique est systématiquement adressée au client. Pour la location de moyen de portage, la facturation peut intervenir le cas échéant, après restitution du matériel.

### ARTICLE 4 : Réservations

Les demandes de réservation se font soit via le site internet [www.natolia.fr](http://www.natolia.fr) soit par mail à [marine.natolia@gmail.com](mailto:marine.natolia@gmail.com) soit par téléphone au 06.58.90.62.84. Un bon de réservation est édité et transmis au client.

Lorsque le client fait la réservation d'une prestation il accepte expressément de communiquer à Natolia les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- Courriel
- Numéro de téléphone
- Situation familiale

Il s'engage à communiquer à Natolia l'ensemble des informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations de service.

La prestation est présumée réservée lorsque le client confirme l'exactitude et la bonne réception du bon de réservation par mail à Natolia. Si le client ne fait pas de retour dans les 48h suivant l'envoi du bon de réservation par mail, celle-ci est réputée valide.

Ce bon précise l'ensemble des informations relatives à la prestation. Le jour de la réalisation de la prestation, le client doit être en mesure de présenter son numéro de réservation, sur simple demande de Natolia.

### ARTICLE 5 : Achat de carte cadeau

Pour acheter une carte-cadeau, le client doit en faire la demande par mail à [marine.natolia@gmail.com](mailto:marine.natolia@gmail.com) / [contact@natolia.fr](mailto:contact@natolia.fr) ou par téléphone.

Le client fait valoir sa demande d'achat en remplissant en ligne le bulletin d'information qui lui est transmis par mail, ou en le retournant

- Par courrier au siège de l'entreprise NATOLIA Marine UGHETTO-MONFRIN 1, boulevard Adam de Craponne (Apt 1) 13640 La Roque d'Anthéron), accompagné du règlement en vigueur par chèque bancaire, libellé à l'ordre de Natolia.
- Par mail, après paiement par virement bancaire ou en espèces (remis en main propre).
- En main propre, après paiement par chèque ou en espèces (remis en main propre).

Il appartient au client d'assurer le suivi de son courrier en utilisant le dispositif « lettre suivie ». Natolia ne peut assurer la réception de courrier qui lui serait adressé par lettre recommandée ou lettre recommandée avec Accusé de réception exigeant une signature. En cas de paiement par virement bancaire, le client devra s'assurer que l'ordre de virement précise le numéro du bulletin d'information ou de la facture correspondante. Il est également conseillé de préciser ce numéro au dos des chèques.

Natolia s'engage à fournir au client sous 8 jours ouvrables\*, par mail ou en main propre, une carte cadeau numérotée, ainsi que sa facture d'achat. Le numéro de carte devra obligatoirement être fourni par la personne ayant reçu la carte-cadeau lorsqu'il fera pour lui-même une demande de réservation de prestation.

Les cartes cadeau sont valables 1 an à compter de la date d'émission. Elles sont valables une fois. Elles ne sont ni échangeables ni remboursables.

\*8 jours à compter de la réception du bulletin d'information sous réserve de la validité de ce dernier. En cas de bulletin incomplet, de non-conformité ou d'absence de règlement, Natolia se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande du client ou d'invalider la commande.

Dans certains cas, le client peut demander à recevoir la carte cadeau par voie postale. Les mêmes règles d'envoi s'appliquent à l'exception du délai d'envoi qui peut être allongé. Ce délai sera précisé au client à la commande. Un supplément peut être demandé.

#### ARTICLE 6 : Location de moyens de portage

La présente section a pour objet de préciser les modalités de location de dispositifs et accessoires de portage des bébés appartenant à Natolia.

La location de moyens de portage entraîne systématiquement la signature d'un contrat de location précisant l'objet, la durée, et le montant de chaque location. Le contrat est signé par une personne majeure pour la location de matériel détaillé dans le contrat et choisi dans le catalogue de location par le client ou à la suite d'un atelier. Les demandes de location se font sur le site [www.natolia.fr](http://www.natolia.fr) ou par mail à [marine.natolia@gmail.com](mailto:marine.natolia@gmail.com), par téléphone ou en présentiel.

Lorsque le client envoie une demande de location à Natolia, Natolia renvoie par mail le contrat de location et prend contact avec le client pour convenir d'une date de dépôt. La signature du contrat peut avoir lieu au moment du dépôt.

Le contrat de location est réputé valide lorsqu'il est retourné à Natolia dûment complété, signé, accompagné du règlement de la première période de location et du chèque de caution dont le montant est indiqué sur le contrat et dans le catalogue disponible sur le site internet.

## 6.1 Dépôt

La location prend effet au moment de la remise du colis au client par Natolia. Le colis est remis si le contrat de location est complété et signé, accompagné du règlement de la première période de location et du chèque de caution.

## 6.2 Montant

Le montant de la location est fixé à 15 Euros (€) par tranche de 20 jours de location. Ce montant ne prend pas en compte le montant des frais de port qui s'élève à minimum 5 Euros (€). Le montant peut varier en fonction des options choisies par le client et de son secteur de résidence.

## 6.3 Retour

La location prend fin lors du dépôt du colis par le client. Le client peut choisir de retourner le matériel loué avant la fin de la période définie de 20 jours sans qu'un ajustement du montant au *pro rata temporis* ne puisse être demandé. La location est tacitement reconduite à l'issue de la période de 20 jours si le colis n'a pas été restitué à Natolia. Toute période de location entamée est due.

Si le client souhaite utiliser un autre système de retour que celui proposé par Natolia, les frais de transport seront à sa charge et le colis demeure sous sa responsabilité jusqu'à sa réception par Natolia. Si après 3 mois de location, le client n'a pas demandé à arrêter la location, Natolia enverra un mail au client afin de faire un état de situation. Sans réponse de sa part sous trois jours, Natolia mettra un terme à la location et le chèque de caution sera encaissé.

Une date de remise ou de dépôt sera convenue entre lui et Natolia. En cas de remise en main propre, à La Roque d'Anthéron, les frais de port ne s'appliquent pas.

Ce choix est à préciser dans le contrat de location.

## 6.4 Caution

Pour toute location, un chèque de caution est demandé. Le montant de la caution est précisé au client en amont de la signature du contrat.

Ce montant est indiqué sur le contrat et dans le guide de location, disponible sur le site internet.

Le chèque de caution sera encaissé en cas de :

- Dégradation du bien loué : si le matériel est restitué dans un état d'usure anormal (taches importantes, trou, boucle cassée...) par rapport à l'état initial constaté, le montant de la caution pourra être encaissé totalement ou en partie, au prorata du préjudice subi.
- Retard de paiement : Si le montant de la location n'a pas été réglé dans un délai de 10 jours après la date de restitution du colis, une pénalité de 5€ par jour de retard sera retenue sur le montant de la caution jusqu'à paiement de la location.
- Non restitution du matériel : Si le matériel n'a pas été restitué dans les 30 jours suivants la fin de la période de location comprenant la date de retour convenue entre le client et Natolia, la totalité du chèque de caution sera encaissée.

Dans le cas contraire, Natolia s'engage à déchirer le chèque de caution après restitution, inspection du matériel loué et après facturation au client si la facture est émise après restitution. Si le client souhaite récupérer son chèque, il devra en faire la demande à Natolia.

Si une partie du montant de la caution doit être retenue par Natolia, le chèque de caution sera encaissé en totalité, la différence sera rendue au client par un nouveau chèque ou par virement bancaire émis par Natolia.

La caution peut également être versée par virement bancaire ou en espèces. Si le client souhaite verser la caution par virement bancaire (ce versement devra être distinct du paiement de la location), elle lui sera rendue dans un délai de 5 jours suivant la fin de la location, sur les coordonnées bancaires transmises à Natolia.

Le paiement de caution en espèces est possible sur signature d'un reçu.

### 6.5 Paiement

Le paiement de la première période de location est à effectuer lors du renvoi du contrat de location complété et signé. (L'exception peut être faite pour les locations de longues durées prévues). Le paiement est à effectuer soit par chèque bancaire, à l'ordre de Natolia, soit en espèces, soit par virement bancaire (coordonnées sur demande).

En cas de paiement en espèces, l'appoint doit être fait. Si la durée de location est prolongée, le règlement devra intervenir au plus tard, 10 jours après la restitution du matériel loué et émission de la facture correspondante.

Les tarifs en vigueur sont indiqués en Euros € TTC.

### 6.6 Entretien du matériel

Natolia prend en charge l'entretien du matériel mis en location. Il est demandé au client de restituer le matériel en l'état. Si toutefois le client est amené à devoir entretenir son matériel avant renvoi, il devra au préalable en informer Natolia afin qu'elle lui transmette les consignes d'entretien.

### 6.7 Responsabilités et conditions d'utilisation

Le client prend sous son entière responsabilité le matériel loué, dès réception de celui-ci et jusqu'à sa restitution totale à Natolia.

Le Client s'engage à utiliser les produits avec précaution, en respectant la bonne utilisation et les règles de sécurité propres à chaque produit. Le client devra éviter d'exposer les produits à toute source de détérioration potentielle telle que l'eau (sauf mention contraire indiquée sur la notice), la nourriture, la boue, le sable, l'humidité, la poussière, le tabac, les animaux. Natolia s'engage à fournir au client, la notice et conditions d'utilisation de chaque produit loué.

En aucun cas et pour quelle qu'en soit la raison, Natolia ne pourra être tenue responsable de problèmes, quels qu'ils soient, intervenant dans le cadre de l'utilisation du matériel loué, qu'il soit neuf ou d'occasion.

Le matériel loué demeure la propriété de Natolia.

Natolia s'engage à traiter la commande dans les meilleurs délais.

## 6.8 Choix des options de livraison

Le client a le choix entre plusieurs modes de livraison et de dépôt :

- remise en main propre au domicile du client,
- remise en main propre (matériel à récupérer à La Roque d'Anthéron ou remis après atelier).

Pour le retour :

- remise en main propre au domicile du client,
- remise en main propre (matériel à rendre à La Roque d'Anthéron).

Ce choix est précisé sur le contrat.

Selon le secteur de résidence, l'option de livraison peut être adaptée.

En cas de disponibilité immédiate du matériel, un délai de de 3 jours (72 h) peut avoir lieu entre la demande et le début de la location. Ce délai comporte la gestion administrative du contrat. Toutefois, Natolia s'engage à traiter au plus vite les demandes de location afin de raccourcir au maximum ce délai.

## 6.9 Signature du contrat de location

La signature du contrat de location par le client vaut acceptation des conditions Générales de location. Le client reconnaît l'exactitude des informations transmises à Natolia et de celles figurant sur le contrat de location.

Le contrat de location est réputé valide lorsqu'il est dûment complété, signé et qu'il est renvoyé avec le chèque de caution et le règlement dont les montants correspondent à ce qui a été défini par ce même contrat.

La fin de la location et la clôture du présent contrat sera notifié au client par e-mail si le colis n'est pas remis en main propre à Natolia. Une facture sera adressée au client, au plus tard 12 jours après restitution totale et inspection du matériel.

## ARTICLE 7 : Cas particuliers de l'accompagnement périnatal

Les séances d'accompagnement périnatal ont lieu au domicile du client (ou dans le lieu qu'il aura communiqué et dont il s'engage à avoir la responsabilité).

Les réservations des séances se font sur le site internet, par mail ou par téléphone. Avant la première rencontre, un RDV téléphonique est systématiquement proposé afin de connaître les attentes des clients et adapter au mieux le contenu des séances.

Le paiement des séances peut avoir lieu le jour de leur réalisation pour les séances en présentiel. Pour les séances en visio-conférence, elles doivent être réglées en amont.

Les clients peuvent choisir un forfait d'accompagnement dont les modalités seront présentées sur le site internet. Un entretien téléphonique sera également réalisé afin de rédiger un devis d'accompagnement qui leur sera présenté à l'occasion de la première séance. La commande est considérée due et définitive dès lors que le client a lu, accepté et signé le devis présenté. Si besoin, ce devis peut être réajuster avant signature lors du rendez-vous. Les modalités de paiement sont indiquées sur le devis.

Cette séance est comprise dès lors que la rencontre débouche sur un accompagnement par Marine UGHETTO-MONFRIN, pour le client signataire du devis. En cas de renonciation au forfait, le client devra régler la séance au tarif d'une séance « a la carte ».

Marine UGHETTO-MONFRIN peut être amenée à faire signer un contrat d'accompagnement au client lorsque la durée prévue de cet accompagnement est supérieure à trois mois pleins.

Dans le cadre des accompagnements sous forfait, Marine UGHETTO-MONFRIN peut être amenée à accompagner ses clients en dehors de leur domicile (RDV médicaux, sorties nécessaires dans le cadre de l'accompagnement). Ces sorties sont soumises aux mêmes dispositions que les accompagnements au domicile, en termes de réglementation et responsabilités.

Marine UGHETTO-MONFRIN peut être amenée à réaliser des achats ou prestations supplémentaires à la demande et pour le compte de son client. Le montant éventuel de ces achats et prestations est à régler en supplément du forfait d'accompagnement, selon les modalités de paiement établies. Natolia s'engage à fournir au client une preuve d'achat dont le montant est expressément inscrit (facture ou tickets de caisse). Natolia conservera une trace écrite de la demande d'achat.

Des facilités de paiement peuvent être mise en place pour les prestations dont le montant dépasse 100€ (cent euros). Les conditions seront négociées entre Natolia et le client au moment de la signature du devis ou contrat d'accompagnement.

Le contenu des forfaits (nombre de séances et échancier) ne peut pas être modifié en cours de prestation. Aucun remboursement, partiel ou total, sur les prestations prévues et déjà réglées ne sera effectué en cas d'arrêt de l'accompagnement de la part du client. En cas d'issue imprévue de la grossesse (ING, IMG, décès, pathologie, etc.), Natolia s'engage à réajuster au mieux l'accompagnement mis en place.

Marine UGHETTO-MONFRIN s'engage à accompagner toutes les familles qui font appel à ses services, quel que soit leur situation ou parcours de vie, dès lors que ces compétences lui permettent de le faire.

Toutefois, l'accompagnement étant **strictement non médical**, il pourra se faire **UNIQUEMENT si le client dispose d'un suivi réglementaire avec un(e) sage-femme, gynécologue ou obstétricien(ne)**. Natolia se réserve le droit de refuser ou interrompre un accompagnement si le client n'est pas en mesure de justifier d'un suivi médical complémentaire à l'accompagnement.

### Présence à l'enfantement :

La présence de Marine UGHETTO-MONFRIN à l'enfantement n'est jamais garantie. Les parents qui souhaitent une présence le jour J peuvent faire appel à Natolia dès le début du travail et du processus de naissance. Cette présence est possible uniquement si un accompagnement est déjà mis en place avec le client.

Par obligation professionnelle, Marine UGHETTO-MONFRIN se réserve le droit de refuser ou écourter sa présence le jour de l'enfantement sans que ne soit modifier les termes du contrat.

Marine UGHETTO-MONFRIN s'engage à communiquer aux parents les créneaux où elle ne pourra pas ou serait susceptible de ne pas pouvoir être présente afin que ceux-ci anticipent au mieux leur projet de naissance.

Lors d'un Accouchement prévu à domicile (AAD), la présence de Marine UGHETTO-MONFRIN ne sera possible qu'**en présence et accord expresse d'un professionnel médical**. Le client est conscient que cet accord est révoquant à tout moment.

Lors d'un accouchement en structure médicale (hôpital, maternité, Maison de naissance, plateau technique), la présence de Marine UGHETTO-MONFRIN dans la salle de travail / salle de naissance ne sera possible qu'**en présence et avec l'accord de l'équipe médicale en place**. Leur accord étant là aussi révoquant à tout moment.

En cas de refus de présence de la part du/des professionnel(s) médical(aux), le client ne pourra pas en tenir rigueur à Natolia, aucun recours ne pourra être fait à son encontre.

**Aucun acte médical, ou à visée thérapeutique ne peut être effectué par Marine UGHETTO-MONFRIN.**

Natolia et sa représentante Marine UGHETTO-MONFRIN décline toutes responsabilités quant à l'issue de la grossesse, le déroulé de la naissance et des suites de couches et de l'état de santé de la mère et du nouveau-né.

#### ARTICLE 8 : Cas particuliers des soins bien-être

Natolia propose la réalisation de soins bien-être par le massage. Ces soins n'ont aucune visée thérapeutique, médicale ou sensuelle.

Ces soins sont réalisés par Marine UGHETTO-MONFRIN. Marine UGHETTO-MONFRIN s'engage à suivre en conformité les protocoles établis et appris au cours des formations auxquelles elle a participé et à la suite desquelles elle a obtenu une certification.

Il va de la responsabilité du client de s'assurer auprès de leur médecin, avant réservation, que les soins bien-être sont compatibles avec leur état de santé.

A titre d'information, les soins bien-être sont contre-indiqués dans les cas suivants :

- Grossesse avant 12 semaines d'aménorrhée (SA)
- Fièvre
- Maladies infectieuses
- Infection cutanée contagieuse
- Troubles circulatoires (varice, thrombose, phlébite, hématome)
- Troubles cardiaques
- Fractures et blessures récentes
- Intervention chirurgicale récente
- Arthrite, ostéoporose
- Hémophilie, diabète, cancer, sida, épilepsie : uniquement avec l'accord officiel du médecin traitant

#### ARTICLE 9 : Paiement

Le règlement des prestations de type « atelier » ou « séance » se fait par chèque bancaire libellé à l'ordre NATOLIA, ou en espèces contre reçu. En cas de paiement en espèces, l'appoint doit obligatoirement être fait.

Le paiement de toute prestation est demandé au moment de sa réalisation. Le paiement peut directement avoir lieu le jour de la réalisation de la prestation.

Dans le cas de l'achat d'une carte-cadeau, le paiement est à réaliser au moment de la réservation.

Dans le cas des ateliers dispensés par visioconférence, le paiement est demandé en amont de la prestation.

Si le client souhaite effectuer un paiement par virement bancaire, il devra directement en faire la demande à Natolia.

Natolia se réserve le droit d'annuler une prestation si le client n'est pas en mesure d'en assurer le règlement. Toute prestation entièrement ou en partie réalisée est due par le client.

Une facture sera systématiquement adressée au client dans un délai maximal de 10 jours suivant la réalisation de la prestation.

Tout règlement est à effectuer dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture. En cas de retard de paiement, une pénalité d'un montant de 5% du montant TTC/par jour de retard sera appliqué.

Si le paiement n'est pas intervenu dans le délai légal, le client devra s'acquitter de l'indemnité pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 Euros TTC, en plus du montant dû.

#### ARTICLE 10 : Lieu d'exercice et zone d'intervention

La majorité des prestations a lieu au domicile du client ou dans le lieu qu'il aura indiqué sur le bon de réservation. Le client s'engage à recevoir le prestataire dans un lieu qui lui est personnellement accessible et dont il détient la responsabilité. La prestation ne saurait avoir lieu ailleurs que dans le lieu indiqué sur le bon de réservation.

Natolia se réserve le droit d'annuler une prestation qui ne pourrait avoir lieu à l'endroit indiqué préalablement sans qu'un remboursement ne puisse être exigé par le client.

Dans le cas particulier des ateliers collectifs, Natolia s'engage à fournir au client dès la réservation, l'adresse exacte du lieu où se déroule l'atelier. Si un changement d'adresse venait à être fait par Natolia, le client en sera expressément informé par mail et pourra annuler sans frais et sans délai sa réservation si les nouvelles modalités de prestation ne lui conviennent pas.

Marine UGHETTO-MONFRIN se déplace à ses frais dans un secteur de 20 kilomètres autour de la Roque d'Anthéron (13640). Au-delà de 20 kilomètres, des frais supplémentaires à la charge du client peuvent s'appliquer.

## ARTICLE 11 : Droit de rétractation et conditions d'annulation

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation de sa réservation de prestation. Ce droit de rétractation pourra être exercé jusqu'à quatorze (14) jours suivant la validation de la réservation par Natolia.

Le client peut exercer son droit de rétractation en adressant à NATOLIA, le formulaire type de rétractation (modèle ci-dessous) ou toute autre déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter, par mail à [contact@natolia.fr](mailto:contact@natolia.fr)

Modèle de formulaire de rétractation :

À l'attention de NATOLIA,

Je soussigné (nom du client) demande à faire valoir mon droit de rétractation concernant la réservation ou l'achat de la/des prestation(s) suivante(s) :

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - N° de réservation :                    | - Adresse électronique du client : |
| - Date de validation de la réservation : | - Signature du client :            |
| - Nom du client :                        | - Date :                           |
| - Adresse du client :                    |                                    |

Un accusé de réception de la demande de rétractation sera envoyé au Client par mail. Le remboursement de la prestation, s'il a lieu, interviendra dans un délai de 14 jours à compter de la notification de rétractation.

Ce droit de rétractation ne saurait s'appliquer pour une prestation en cours ou achevée.

## ARTICLE 12 : Responsabilités

La participation à un atelier ou soin tels que ceux proposés par Natolia peut comporter des risques qui sont expressément acceptés par le client.

Le client décharge Natolia de toutes responsabilités en cas de blessures ou dommages occasionnés à sa personne et/ou des personnes à sa charge du fait de la réalisation ou l'usage des services proposés par Natolia.

Le client s'engage à faire vérifier par un médecin son aptitude et/ou celle des personnes à sa charge à recevoir et faire usage des services de Natolia, et à informer NATOLIA de toute particularité qu'il pourrait avoir et devant être prise en compte pour la réalisation et l'usage de ces services.

Dans le cadre de l'accompagnement périnatal, Natolia et sa représentante Marine UGHETTO-MONFRIN décline toutes responsabilités quant à l'issue de la grossesse, le déroulé de la naissance et des suites de couches et de l'état de santé de la mère et du nouveau-né.

Marine UGHETTO-MONFRIN, représentante de NATOLIA est assurée auprès de la compagnie d'assurances MAIF pour les dommages engageant sa responsabilité civile d'exploitation et sa responsabilité civile professionnelle. La responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle ont pour objet de garantir le Client contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue au titre des dommages causés à autrui du fait des prestations de service de l'entreprise : dommages corporels, matériels et immatériels.

La responsabilité de NATOLIA ne pourra être recherchée en cas d'accident causé par le client, en raison de l'inobservation de consignes de sécurité énoncées ou de l'utilisation inappropriée du matériel.

Le client est invité à souscrire une police d'assurance responsabilité civile personnelle le couvrant pour l'ensemble des dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait pendant l'exercice des activités proposées par NATOLIA.

Les données à caractère personnel du Client sont traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telles que modifiées par la loi 2004-801 du 6 août 2004 et aux dispositions du Règlement Européen de la Protection des Données.

Le client est informé, conformément aux dispositions ci-dessus énoncées, que les informations qu'il communique à NATOLIA sont nécessaires pour répondre à ses demandes, dans le cadre de la formation et l'exécution du contrat de prestation, et sont destinées à NATOLIA à des fins de gestion administrative. Les données à caractère personnel recueillies par NATOLIA sont confidentielles. NATOLIA s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

Conformément aux dispositions visées ci-dessus, le Client dispose d'un droit d'accès aux données en écrivant à Mme Marine UGHETTO-MONFRIN, 1 Bd Adam de Craponne 13640 La Roque d'Anthéron.

#### ARTICLE 13 : Propriété intellectuelle

Le contenu de l'ensemble des documents commerciaux et des supports édités et transmis par et pour le compte de l'entreprise est la propriété exclusive de NATOLIA et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, publication, adaptation de ces contenus, quel que soit le procédé utilisé, est interdite sauf autorisation préalable écrite de NATOLIA. Toute exploitation non autorisée du site internet ou de l'un de ses éléments sera considéré comme constitutif d'une contrefaçon, sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

#### ARTICLE 14 : Litiges, droit applicable et juridiction

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et régie par la langue française pour leur interprétation.

Tout litige susceptible de résulter de l'application des conditions générales de vente sera soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

En cas de litige entre NATOLIA et le client, il y aura lieu de privilégier une solution amiable.

Pour toute difficulté, le client est invité à contacter préalablement Mme Marine UGHETTO-MONFRIN, représentant légal de NATOLIA, 1 Bd Adam de Craponne 13640 La Roque d'Anthéron (Apt 1), par mail à [marine.natolia@gmail.com](mailto:marine.natolia@gmail.com)

Toute réclamation devra être notifiée dans un délai maximum d'1 an.

#### ARTICLE 15 : Nullité d'une clause

La nullité potentielle d'une clause des présentes conditions générales de prestation de service ne saurait entraîner la nullité des autres clauses.